



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OFFRE D'EMPLOI

URBANISTE (PROLONGATION 2023-11) POSTE PERMANENT – TEMPS COMPLET

Un territoire de près de 600 km² diversifié par ces espaces **agricoles** et **naturels**, milieu **urbain** et des lieux de **villégiature**

Une pratique professionnelle diversifiées par l'utilisation de différents outils **urbanistiques**

Un travail stimulant avec une équipe **expérimentée et enthousiaste de t'accueillir**

Description sommaire

Sous l'autorité de la directrice du Service de l'aménagement du territoire, l'urbaniste exécute toute la gamme des travaux se rapportant à l'urbanisme de manière à assurer le respect, l'application et le suivi de la législation et de la réglementation municipale en matière d'urbanisme et en matière d'environnement.

L'affichage détaillé du poste se retrouve sur le site web de la Ville de Mont-Laurier, dans la section « Carrières » à www.villemontlaurier.qc.ca/carrieres.

Exigences du poste

- Détenir un baccalauréat en urbanisme;
- Être membre de l'ordre des urbanistes du Québec ou en voie de le devenir (possibilité de parrainage à l'interne) **un atout**;
- Être titulaire d'un permis de conduire de classe 5 valide.

Conditions de travail

Rémunération : Selon la convention collective en vigueur, échelle salariale de **35,12 \$/l'heure à 38,75\$/l'heure**, incluant une gamme complète d'avantages sociaux, tels que 10 congés de maladies, 13 congés fériés, 2 congés mobiles, un REER collectif, un programme complet d'**assurances collectives**, et plus encore !

Horaire de travail : 32 heures/semaine... **congé le vendredi après-midi**

Statut : Poste permanent, temps complet.

Les personnes désirant poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 21 avril 2023 à midi**, à l'adresse suivante :

Ville de Mont-Laurier
Division ressources humaines
« Urbaniste (Prolongation 2023-11) »
300, boulevard Albiny-Paquette, Mont-Laurier (Québec) J9L 1J9
Courriel : rh@villemontlaurier.qc.ca

La Ville de Mont-Laurier souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous témoignez pour ce poste, cependant nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature aura été retenue.